

**TOUTE L'EQUIPE DE FO-DGFIP 64 VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNEE 2014**

**68 MILLIARDS D'ECONOMIES A FAIRE SUR LES DEPENSES
PUBLIQUES :LA CASSE DU SERVICE PUBLIC S'ACCENTUE !**

Le Président de la République vient d'annoncer de nouveaux allègements de charges pour les entreprises, dont la plus emblématique est la suppression, d'ici 2017, des cotisations patronales finançant la politique familiale.

Inquiétant, alors même que la Cour des Comptes, en novembre 2012, indiquait : *La branche famille est confrontée à des difficultés financières qui, pour être significativement aggravées par la dégradation de la conjoncture économique, n'en révèlent pas moins un déséquilibre structurel* ».

Rappelons que les prestations familiales, intégrées dans l'ordonnance de 1945, sont issues du programme du Conseil national de la Résistance.

Au prétexte de l'universalité de ces prestations, c'est donc l'Etat qui prendrait en charge directement son financement.

Et, de manière concomitante, le président annonce 68 milliards d'économies à faire sur les dépenses publiques : 15 milliards dès 2014, 18 milliards en 2015, 18 milliards en 2016 et enfin 17 milliards en 2017. Tous les jours, ce gouvernement comme son prédécesseur diminue un peu plus les droits des citoyens en réduisant le champ de l'action publique !

Des lettres de cadrage vont être envoyées courant avril, à chaque ministère, avec des consignes pour les 3 ans à venir. Au plus haut niveau de l'Etat sera instauré un conseil stratégique de la dépense.

Comme l'a dit FORCE OUVRIÈRE depuis des mois, la RGPP et la MAP ont bien les mêmes objectifs. Pire ! ces nouvelles restrictions vont aggraver davantage les conditions de vie des agents publics (baisse des rémunérations, diminution des déroulements de carrière et dégradation des conditions de travail avec les suppressions d'effectifs prévisibles).

Dans le même temps, débutent les discussions sur l'amélioration des carrières et des rémunérations des agents avec une ministre de la Fonction publique qui veut engager un « contrat social triennal ».

Pour la FGF-FO, ce « contrat social triennal » (2015-2017) n'est rien d'autre qu'un Pacte d'austérité salariale !

La FGF-FO va tout mettre en œuvre pour que les agents soient entendus et pour que la Fonction publique cesse d'être la variable d'ajustement d'une politique ultra-libérale.

La FGF-FO revendique :

La revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice de 5 % et un plan de rattrapage du pouvoir d'achat depuis 2000,

De véritables négociations pour améliorer la carrière des agents avec une refonte et une revalorisation de l'ensemble de la grille indiciaire,

La fin des suppressions d'effectifs et l'arrêt immédiat de la MAP,

La défense du statut général et des statuts particuliers.